LE "COTTON-BOLL" DE LA LOUISIANE.

DÉVOUÉ A LA CULTURE DU COTON, DE L'IMMIGRATION, DE L'ÉDUCATION ET DES AMÉLIORATIONS INTÉRIEURES.

VOL. I. NO. 17. VERMILLONVILLE, ATTAKAPAS, LOUISIANE, 2 AVRIL, 1873. PUBLIE HEBDOMADAIREMENT.

LE COTTON BOLL
DE LA LOUISIANE.

PARAISSANT CHAQUE MERCREDI
et publié par
J. Y. GILMORE.
Editeur-Proprietaire.

Conditions—$4 par an, ou $3 comptant.

Bureau du journal—Rue du Washington, porte voisine de W. Brandel.

IMPRESSION DE JOBS

De toute espèce, concernant les Cartes, les Entêtes de Factures, les Reçus, les Billets d'Enterrement, les Affiches ou Placards, les Briefs d'avocats, etc., le tout promptement et soigneusement imprimé, soit en anglais ou en français, quand les ordres sont laissés à notre bureau, rue Washington, près le bureau de Poste, ou donnés à notre Agent.

—Prix Modérés.—

Nos Agents.

Mr. HARRISON ROGERS est notre Agent-Voyageur, et il est dûment autorisé à faire des abonnements au COTTON-BOLL et au SUGAR-BOWL, et à en recevoir le montant.

Agent à la Nouvelle-Orléans—Mr. THOMAS McINTYRE, No. 12, Commercial Place.

☞Notre agent voyageur, Mr. Harrison Rogers, est parti, la semaine dernière, pour la paroisse St. Landry qu'il visitera, dans le but de recueillir des abonnements au *Cotton-Boll*. Mr. Rogers a été, pendant un certain temps, shérif de cette paroisse, où il est bien connu et estimé par les anciens habitants, et nous aimons à penser qu'il ne sera pas moins bien accueilli dans cette paroisse qu'il l'a été dans les paroisses Vermillon et Lafayette où il a récolté quelques centaines d'abonnements.

Nous publierons, chaque semaine, un tableau synoptique des ventes par le shérif dans les paroisses St. Landry et Vermillon, et les personnes, sous les yeux desquelles Mr. Rogers fera passer quelques exemplaires de notre journal, pourront se convaincre que le *Cotton-Boll* s'est voué, corps et âme, non pas seulement au culte des intérêts de la localité où il s'édite, mais qu'il prend aussi en mains la rédemption de la Louisiane, en publiant hebdomadairement des articles qui doivent être de nature à faire tourner les yeux des immigrants principalement vers la partie ouest de notre Etat, et notre Etat ne peut se relever que par le fait de l'immigration.

Population des Attakapas.

Les Attakapas comprennent cinq paroisses, qui représentent ensemble 47,188 *habitants* répartis comme suit :

St. Mary	13,860
Nlle-Ibérie	9,042
St. Martin	9,370
Vermillon	4,528
Lafayette	10,388
Total	47,188
St. Landry (Opelousas)	25,546
Total	72,734

habitants composant la population qui s'étend sur la section des Attakapas et des Opelousas, section qu'on peut appeler le Jardin du globe. De ce total, 35,872 sont des blancs, et 36,862 sont des gens de couleur, et ces deux nombres se fractionnent ainsi :

	Blancs.	Couleur.
St. Mary	4,202	9,658
Nlle-Ibérie	4,530	4,512
St. Martin	4,282	5,088
Vermillon	3,480	1,048
Lafayette	5,629	4,759
St. Landry	13,779	11,767

Ce tableau démontre que, seulement dans la paroisse St. Mary, il y a un plus grand nombre de gens de couleur.

Les premiers colons.

Cette section fut d'abord colonisée par les Espagnols, quand la Louisiane était une colonie espagnole, et la population augmenta beaucoup par l'immagration de Français venus de l'Acadie ou New Brunswick, alors que la Louisiane passa sous la domination française.

Habitude du travail.

Beaucoup des individus, qui formèrent le noyau de la population blanche actuelle, étaient des gens sobres, et les plus prudents acquérirent de grandes fortunes. La nature est si généreuse qu'il leur fut facile de se faire une existence heureuse; mais les enfants de ces hardustrieux pioniers n'ont pas marché sur les traces de leurs pères, sous le rapport de la sobriété et de l'esprit du travail. Il en est résulté que le développement ne s'et pas opéré aussi vite qu'il se serait fait sous un climat moins généreux, mais avec une génération plus laborieuse.

Prépondérance des Créoles.

Les trois-quarts de la population actuelle des Attakapas et des Opelousas sont des descendants directs des Espagnols et des pioniers français.

Malgré ce fait que notre section a toujours reçu une bonne partie des immigrants en Louisiane, venus des autres Etats ou provenant d'autres nationalités, toujours est-il que le rapide accroissement naturel de la population créole l'a emporté numériquement.

Le travail méprisé.

Pendant la période où les travaux étaient exécutés par les esclaves, le travail libre, dans tout l'Etat, était peu considéré, et une grande partie des Créoles, qui n'avaient pas les moyens pour acheter des esclaves, vivaient aux dépens des colons aisés, plutôt que de travailler, parce qu'ils considéraient le travail comme indigne d'un homme blanc.

Un changement étonnant.

Depuis la guerre, un grand changement s'est effectué dans les esprits à cet égard. Partout, les travailleurs blancs sont respectés, et la population créole a montré une énergie dont plusieurs individus ne se soupçonnaient pas dotés. Le pays se développe assez rapidement, ainsi que l'agriculture. Dans notre district, où la culture du coton est le point capital, les gens de couleur travaillent bien et produisent une grande somme de ce textile.

La richesse du sol.

Dans les autres Etats, lorsque les jeunes gens atteignent leur majorité, ils s'en vont dans un autre pays. En Louisiane, il n'en est pas ainsi. Généralement, les jeunes Créoles se marient de bonne heure, épousent des jeunes filles élevées dans l'amour du travail, achètent une pièce de terre dans le voisinage ou défrichent quelque morceau de terre provenant du Gouvernement et que leur père leur a donné, et, de cette façon, la population augmente rapidement dans notre contrée. Ainsi restent attachés au sol les jeunes hommes qui font la richesse du pays.

Rapide augmentation.

Pour témoigner du rapide accroissement de la population dans notre section, par suite de ses mœurs, nous ne mentionnerons qu'un seul exemple. Il y a sept ans et alors que nous visitions la portion de notre paroisse connue, les prairies de la Côte-Gelée, il y avait peu d'habitations, et encore étaient-elles disséminées; tandis qu'aujourd'hui ces prairies sont couvertes de fermes, et l'habitation des fermiers laborieux est embellie par le doux sourire des ménagères industrieuses et égayée par les rires francs de leurs heureux enfants, l'orgueil de notre contrée. Dans le cœur de cette paroisse, il n'y avait, à cette époque, qu'un seul magasin à l'endroit où l'on voit maintenant Royville avec un grand nombre de magasins, des boutiques d'artisans, des églises, etc., etc., et il se fait là un grand commerce avec les fermiers des environs.

Le fait important

que notre population s'accroit rapidement sans le concours de l'immigration, n'est pas tenu en compte. Non seulement les jeunes gens restent presque tous dans le pays, mais s'y marient de bonne heure, et le climat est si sain et si favorable à la reproduction de toutes choses que la plupart des conjoints sont illustrés d'une nombreuse descendance. En fait, d'après les observations faites sur une grande partie des Etats-Unis, nous sommes à même d'assurer qu'aucune portion de l'Amérique ne comporte des familles plus nombreuses qu'ici.

De cette manière, on peut voir que notre pays prospère même sans le concours de l'immigration, et maintenant que la construction des chemins de fer à travers notre section doit attirer un bon nombre d'hommes laborieux et entreprenants à la recherche d'une nouvelle position sociale, nous avons donc devant nous la perspective d'un avenir plus brillant que celui que beaucoup d'entre nous ont pu entrevoir au moyen de leur imagination fertile.

Il n'y a donc aucune raison de se lamenter.

Quand nous considérons attentivement la position de l'Ouest de la Louisiane, avec tous ses avantages et sa prédisposition à la culture d'une grande variété de produits, nous n'avons aucun motif de nous plaindre, bien que quelques uns s'imaginent, en raison de la condition politique de notre Etat, que tout va de travers. Le cultivateur ne devrait pas être plus politicien que l'éditeur du pays, qui prend à cœur le bien et la prospérité de sa section, et si chacun de nous, dans sa sphère, se met de bon cœur au travail, cinq années ne passeront pas sur nos têtes, sans que nous voyions de grandes améliorations et une prospérité générale dans notre contrée, chose dont nous serons fiers, tout en remerciant Dieu de nous faire vivre en ces jours et au milieu de la génération actuelle.

CORRESPONDANCE.

Paroisse Lafayette, 27 mars 1873.

Monsieur l'Editeur,

Nous voici rendus à la fin du mois, que nos aieux appelaient *Pluviose*, probablement à cause de la quantité de pluie qu'il laisse échapper de son manteau vert.

Nous n'avons guère raison de nous en plaindre en l'an de grâce mil huit cent soixante treize! Les journées se suivent et se ressemblent, belles et fructueusement remplies.

Nos campagnes se revêtent de feuilles, de fleurs, et prêtent aux oiseaux chanteurs, pour cacher leurs amours, d'odorants et frais abris. L'air se remplit d'odeurs suaves,—enivrants parfums,—qui s'échappent des vergers. L'œil est attiré, charmé, ébloui par les vives couleurs et réjoui par les formes élégantes des arbres, des arbrisseaux et des plantes. Les ruisseaux sourdent avec murmure de toutes parts. Bref, la nature entière est en émoi et en concert.

L'agriculteur n'a que peu ou prou d'attention pour ces magnificences. Faire valoir ses terres; élever ses bœufs, ses porcs et ses moutons, voilà sa rêverie quotidienne.

C'est l'habitude, durant le mois de mars, de pratiquer des *goutets*, afin d'empêcher les eaux pluviales de stationner sur les terres.

Il y a beaucoup d'art à diriger ces rigolles. Il faut qu'elles soient inclinées, de manière à donner aux eaux un écoulement suffisant, mais assez peu rapide pour que les terres ne puissent être entraînées.

Nos cultivateurs n'ont guère fait de commentaires sur la bagarre qui a eu lieu entre les miliciens et les métropolitains de la Cité. Plus un peuple parle, moins il travaille; plus il s'occupe de choses politiques, moins il s'occupe de choses sérieuses. Que voulez-vous?.. Cela n'est pas dans nos mœurs de faire de la politique.

Que dire d'ailleurs d'un chef à qui la politique est donnée comme un instrument de progrès et qui s'en sert comme d'un instrument de discorde, de troubles et de ruine?.. qui voudrait nous faire une révolution nouvelle sous prétexte de se garantir de ce fléau?.. Décidément cet homme est au-dessous de sa mission!

Nous avons un gouvernement de fait; la nature de ce gouvernement est une question secondaire.

Il y en a, sans doute, de meilleurs que d'autres; mais il n'en est point dont on ne puisse tirer un bon parti avec de la sagesse et de la patience.

Une autre question occupe déjà les journalistes de la métropole : je veux parler du procès qu'intentent les juges Ludeling et Hawkins au *Picayune* pour articles diffamatoires.

Les débats promettent d'être intéressants, et le public apprendra une bonne fois que la liberté de la presse s'arrête où commence la licence.

Les commentaires scandaleux et mensongers de la presse américaine ont été, à plusieurs reprises, l'objet de sérieux débats au Congrès. C'est à cette occasion qu'un éminent homme d'Etat a dit : "Ne permettons pas que des paragraphes de journaux deviennent, dans cette enceinte, un sujet de délibération. Que notre vie soit honnête, que nos actes soient droits, et leurs flèches tomberont sans force et sans danger à nos pieds."

Qu'il y a de ces prétentieux Zoïles dans notre République, qui prennent leur encrier d'encre et de boue pour une fiole de Reims, fiole sacerdotale et sacrée! Et, après avoir barbouillé le chiffon de papier de la bourgade inconnue, s'imaginent qu'ils ont bien mérité de la patrie, et que César va les nommer ambassadeurs ou consuls. Les niais! César ne se sert pas de ces chiffons-là!....

Enfin, cher Editeur, encore quelque temps, et l'horloge, si longtemps désirée, va enfin orner l'élégant clocher de Vermillonville. Et notre vie de devenir régulière comme celle des moines! Mieux vaut tard que jamais! Alors aussi, ami *Cotton Boll*, je serai plus régulier dans l'envoi de mes correspondances.

MAXIME.

Nous pensions que Mr. Maxime, notre correspondant, qui, par son article du 26 février dernier, a provoqué le *Propagateur Catholique* à préciser les ressources locales qu'il voyait applicables à la formation d'une institution de Crédit Agricole; nous pensions que Mr. Maxime nous enverrait quelques lignes en réponse à l'article sorti de la bonne plume du rédacteur de la feuille religieuse et ayant pour titre : *De l'organisation du Crédit Agricole par l'organisation du travail.* Mr. Maxime ne nous ayant rien envoyé à cet égard, nous nous sommes mis à l'œuvre pour lui et avons préparé un article qu'il nous est impossible d'insérer dans ce numéro, l'espace nous faisant défaut.

Insertions Legales.

AVIS IMPORTANT.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat et de paroisse.

Vermillonville, 31 mars 1873.

Toutes les personnes intéressées sont priées de prendre note que, par un Acte spécial, tous les délinquants ont été déchargés des peines et intérêts pour non-paiement des taxes dues, pourvu, toutefois, que ces taxes soient payées dans les *quatre-vingt-dix jours* à partir du 11 du présent mois. A défaut d'exécution de paiement, les peines et intérêts seront maintenus, comme précédemment.

F. MARTIN,
Collecteur.

MM. E. L. SELLES et D. A. COCHRAN sont dûment autorisés par moi, comme mes députés.

Le bureau pour la collection des Taxes est rue Main, à Vermillonville.

F. MARTIN, Collecteur
2a-3m de Taxes d'Etat et de paroisse.

AVIS IMPORTANT.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat et de Paroisse.

Vermillonville, Le., 11 mars 1873.

Comme je suis en mesure de délivrer les reçus pour les rôles de 1872 et les licences de 1873, je préviens les personnes qui ont à payer des taxes, que le prompt paiement évitera des frais, etc., et que les lois regardant la collection sont très sévères.

F. MARTIN,
2a-4f Collecteur

COTON.

Le mouvement du coton à la Nouvelle-Orléans était comme suit, le 27 mars.

Embarquées ou pour être embarquées 82 000 balles, dont 36 000 balles pour Liverpool; 13 000 pour le Havre; 1.000 pour l'Espagne; 9.000 balles à destination de Brême; 5 000 à destination de de Cork; 13 000 à destination de la mer du Nord, et 5 000 pour le Nord.

Le stock, au 31 août 1872, ball.	6 250
Arrivé, depuis cette date	1.152.167
	1.158 428
Expédiées precédemment	957.008
Stock en mains, et sur navires non expédiés	201.420
Stock, l'an dernier, à la période correspondante	151 075

L'Exchange rapporte : Demande modérée. Marché irrégulier. Ventes de 3400 balles, y compris 200 écoulées hier. Les cotes de cette Bourse n'ont subi aucun changement.

☞ *L'Abeille* du 27 Mars donne les cotes suivantes :

Coton à 20¾ à 20⅞ pour le good middling, et 18¾ à 19 pour le middling.

Sucre, — à 8¼c. pour fair à good fair, et 9c. pour strictly prime.

Melasse, fair rebouillie 55; prime plantation 61c.

Or, ouvert à 115 à 115¼; fermé à 115⅞.

Ventes de Successions par le Sherif.

PAROISSE LAFAYETTE.

Point de ventes annoncées à nouveau.

PAROISSE ST. LANDRY.

Le 3 Mai, dans la Maison de Cour, aux Opelousas, par le ministère du shérif Hayes :

Une habitation située sur le Bayou Têche, dans la paroisse St. Landry, environ six milles des Opelousas, contenant 7 acres de face par 22 en profondeur, borné au nord par le bayou Têche, à l'ouest par Louis Vautrot, au sud par Bienvenu Stelly, et à l'est par Joseph Rayon, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Une charrette à cheval avec les harnais, un buggy, une jument américaine, 2 jeunes vaches, 5 vaches à lait et leurs veaux, 1 marque en fer, 2 truies et leurs petits, meubles et ustensiles de cuisine.

Une somme de $400 en divers billets souscrits par divers individus.

Conditions : Comptant.

Encore, le 3 Mai 1873 :

Les morceaux de terre suivants, situés dans la paroisse St. Landry et dans le township 4, sud de la rangée 5 est comprenant le quart nord-est de la section 27, contenant 159 acres. La moitié de la section 26, contenant 318 et 22/100 acres. Le quart sud est de la section 27, contenant 150 et 78/100 acres. Le quart nord de section 34, contenant 160 et 69/100 acres. La moitié ouest du quart sud est de la section 34, contenant 80 et 38/100 acres, et la moitié nord du huitième sud de la section 34, contenant 40 et 17/100 acres, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions : Comptant.

—Le *Donaldsonville Chief* dit, en parlant du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas :

Une nouvelle levée d'hommes vont reprendre, sous peu de jours, le travail suspendu qui sera poussé jusqu'au Texas, dans l'espace d'un an, terme accordé par l'Assemblée générale dans sa dernière session.

Les créanciers qui avaient fait opérer la saisie de la partie de chemin au-dessus du bayou Lafourche, ont été satisfaits, et le député-marshal des Etats-Unis, qui était le gardien de la propriété saisie, a levé l'interdiction et a repris la route de sa résidence officielle.

Le contractant, qui est chargé de la construction de cette section, a reçu l'ordre de poser les rails sur le nouveau pont et de prendre ses dispositions pour qu'il soit livré immédiatement à la circulation. Cet important travail va commencer, et, au-sitôt qu'il sera fini, nous verrons la voie marcher rapidement vers la limite du Texas.

Nous avons lu, dans le *Courrier des Opelousas* du 29 mars dernier, une lettre de Mr. Joseph Strauss, président de la Société des Immigrants Alsaciens-Lorrains à New-York, lettre demandant des renseignements sur la section des Opelousas et sur ce que les Immigrants peuvent y faire. Le rédacteur du *Courrier des Opelousas*, en prenant la peine de compulser les numéros du *Cotton-Boll* du 29 janvier, des 5, 12, 19, 26 février, des 5, 12 et 19 mars, trouvera, si besoin est, tous les éléments désirables pour formuler sa réponse à Mr. Joseph Strauss.

D'après une carte des terres forfaites au Gouvernement, carte que nous avons dans notre bureau, il y a, dans la paroisse St. Landry, 40 ou 50 lopins de terre, chaque lopin de 160 acres, qui tendent les bras aux Alsaciens-Lorrains.

NOUVELLES LOCALES.

NOUVEAU JURY DE POLICE.—Le gouverneur Kellogg a nommé, pour former ce jury, les personnes dont les noms suivent : MM. F. L Rice, Alex. Cornaux, J. J. Caffrey, Dupré Halen et Térence Girouard.

Ces messieurs ont-ils, oui ou non, accepté, c'est ce que nous ne saurions dire.

CARTE DES TERRES FORFAITES.—Nous tenons à la disposition des personnes qui peuvent en avoir besoin pour se renseigner sur la position exacte de ces terres, la carte topographique qui représente leur situation dans cette section. Prix de cette carte : $5, et la liste descriptive $2 50.

TITRES DE TERRES.—La liste des titres de terre non réclamés se trouve à la 3e page de la partie anglaise.—Pour la réclamation de ces titres, écrire à M Charles Bernard, enregistreur au Bureau des Terres, à la Nouvelle Orléans, et avoir soin de mettre dans la lettre des stamps ou timbres poste qui serviront à affranchir la lettre d'envoi du titre.

ECOLES! ECOLES!—Nous avons déjà écrit plusieurs articles sur ce sujet, tant en anglais qu'en français, pour faire comprendre aux parents, aux bons papas la nécessité de faire donner un peu d'instruction à leurs enfants. Eh bien, c'est absolument comme si nous avions prêché dans le désert!

Nous plaignons sincèrement les ministres de Dieu, si leurs instructions pastorales ne portent pas plus de fruits que l'exhortation toute chrétienne que nous avons faite pour que les pères de familles envoyassent leurs enfants à l'école!

Le journalisme bien compris est un sacerdoce : les ministres de Dieu ne peuvent faire des exhortations que dans l'enceinte de leurs églises; les exhortations faites par le journalisme peuvent porter fruit jusqu aux points extrêmes du globe terrestre. La parole du journaliste pénètre parfois sur des points où la voix des représentants de la Divinité ne s'est pas encore fait entendre.

Eh bien! bons pères de famille, à vous, qui paraissez avoir tant de peine à comprendre la nécessité de laisser vos enfants prendre un peu d'instruction, nous allons vous dire une petite histoire dans laquelle vous verrez l'ignorance des paroissiens entraîner un ministre de Dieu au péché de la colère. Grâce à Dieu, c'était une sainte colère!

Dans une ancienne province de la France, qui porte encore le nom d'Auvergne, lorsqu'on en parle, vivait un estimable prêtre dont tout le souci était l'instruction religieuse qu'il s'efforçait de faire pénétrer en ses ouailles, mais vainement, parce qu'ils étaient ignorants, parce qu'ils ne savaient ni lire ni écrire.

Le bon curé, le bon pasteur patientait depuis longtemps déjà, lorsqu'un dimanche, au prône, sa patience trop contenue s'échappa. Alors le saint homme, comme mû par un ressort, se dressa brusquement dans sa chaire, et s'adressant vivement à son auditoire, laissa aller ces mémorables paroles :

"Dire que, depuis si longtemps que je vous prêche, vous n'êtes pas plus avancés qu'au premier jour. Dans quelle position terrible vous me placez vis à-vis de Dieu! Savez vous ce qu'il me dira quand je paraîtrai devant lui : Ah! curé de Saint Flour, qu'as tu fait des ouailles que je t'ai confiées? Bêtes, je te les ai données, et bêtes, tu me les a rendues."

Le saint homme, rouge du feu de la sainte colère, descendit de sa chaire, en laissant ses auditeurs ébahis.

Bons papas, bons pères de famille, envoyez vos enfants à l'école, si vous ne désirez pas qu'un jour un autre curé de Saint Flour fasse le même compliment à vos enfants.

NOUVEAU MAGASIN.—Mr. Khan, qui a été marchand à la Nouvelle-Orléans pendant plusieurs années, a quitté cette place et vient d'ouvrir, près de l'église catholique, un magasin de Dry Goods, Mercerie, etc.

ON L'APPELLERA COMME ON VOUDRA.—S'il arrive qu'un jour le *Cotton Boll* quitte le local où il s'édite, et qu'il y ait dans notre estimable localité quelque personne fortunée ou demi fortunée, qui soit atteinte de spleen ou d'humeurs noires, ces deux affections pouvant provenir de l'isolement, de la trop grande solitude, nous l'engageons à louer le local du susdit journal. Là, elle trouvera indubitablement la guérison.

Mais aux personnes qui recherchent le silence, le calme, le lieu où l'homme aime à se recueillir, à se livrer aux méditations, à laisser couler de sa plume ses impressions de voyage ou bien des vers à Daphné ou à Chloris, gardez-vous d'être à la place du Grabot de Coton!

Dès l'instant où Phœbus montre aux humains sa blonde chevelure jusqu'au moment où il l'a plonge dans les eaux de Thétis, des joies, des cris, des pleurs, des rages d'enfants et de bonne d'enfants, des jappements, mais stridents, de carlins, des aboiements de cerbères, des beuglements de veaux et de vaches, des caquets de femmes comme édités par le porte voix d'un capitaine de navire de haut bord, des disputes féminines se couronnant de cris perçants, déchirants parfois à tel point que le pauvre Grabot de Coton se demande s'il n'aura pas quelqu'évènement tragique à enregistrer!

Dante, ô Dante, détache-toi de ton linceul, et, si tu crois ton chapitre de l'Enfer incomplet passe à Vermillonville, entre dans le sanctuaire du Grabot. Là, tes oreilles transmettront des inspirations à ton cerveau; mais, si en écrivant tu ne fais ni bourdons ni doublons, tu pourras te flatter d'avoir un crâne à l'épreuve de la bombe!

Depeches Telegraphiques.

(Extraits de l'*Abeille*.)

Londres, 20 mars.—A la Chambre des Communes, Mr. Gladstone a annoncé que l'opposition ayant refusé de former un nouveau gouvernement, il reprendra son poste officiel avec ses collègues.

Madrid, 20 mars.—Francisco Salmeron a été élu aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, et Sardoal et Lopez ont été élus secrétaires.

Les bandes carlistes deviennent nombreuses et inquiétantes dans l'Andalousie.

Paris, 20.—L'instruction préliminaire du procès du maréchal Bazaine est terminée, et ses amis peuvent maintenant lui rendre visite.

Paris, 20.—Le gouvernement français a fait des représentations au gouvernement espagnol, à propos du massacre de quatre employés français sur le chemin de fer espagnol du Nord, par la bande du curé de Santa Cruz.

Castellar, dans sa réponse, regrette ces outrages, et conclut en disant que le gouvernement prend des mesures pour empêcher le renouvellement de ces excès.

Havane, 20.—Plusieurs engagements ont eu lieu entre les soldats et les insurgés, et Labarantes dit que les insurgés ont été victorieux.

Montréal, Canada, 20.—Les restes de Mr. Hyatt, voyageur de commerce, ont été trouvés dans les ruines de l'Hôtel St. James.

Washington, 20.—Mr. Richardson, successeur de Boutwell, regarde la lettre adressée à ce dernier par le Président, comme lui imposant l'obligation de continuer la politique de Mr. Boutwell.

New York, 20.—La hausse sur le porc est attribuée à l'usage de cette viande en Europe pour la nourriture des armées.

Le Guard part aujourd'hui avec 1 000 colis pour l'Exposition de Vienne.

Des dépêches de Chicago et de Miami disent qu'il y a eu ces jours-ci de fortes chutes de neige.

Cincinnati, 20.—A Lake City, Arkansas, 6 magasins, la Poste et 20 maisons ont brûlé.

New York, 20.—La fièvre jaune sévit au Brésil; il y a 70 cas par jour à Rio Janeiro.

On a arrêté un nommé McDonald, comme ayant participé au vol commis à la Banque d'Angleterre; il avait de l'argent, des diamants et autres objets précieux; mais il prétend qu'on se trompe grossièrement à son égard.

Albany, 20.—Le Sénat de New York a adopté une résolution qui condamne l'augmentation du salaire du Congrès.

La famille de Foster est partie aujourd'hui pour l'Europe. On a refusé à ses enfants la permission de le voir. Son avocat fait un dernier effort pour retarder l'exécution.

Philadelphie, 20.—Le détective Blom a été arrêté, parce qu'il fabriquait de faux certificats dont il collectait le montant, se faisant ainsi un revenu de $200 par mois. Il a dit que s'il a fait ainsi, c'est parce qu'il est père de famille, et que pour la soutenir tous les moyens lui paraissaient légitimes. Nouvelle théorie qui renverse les idées reçues : Que la famille doit faire l'homme plus scrupuleux!

Washington, 20—Jeff. Long, couleur, représentant la Géorgie au Congrès, aura demain une audience du Président. Il compte mettre à bas les nominations de clique de Whitely, Stone et Belcher pour cet Etat.

V. J. Lash, avocat de district des Etats-Unis de la Caroline du Nord, a informé les témoins qu'ils n'étaient plus tenus sous caution de paraître dans les affaires de Ku-Klux.

Pittsburg, 20.—On a volé à la poste, ce matin avant 5 heures, pour $1000 de timbres.

New York, 20.—La flotte des Etats-Unis a quitté Rio de Janeiro à cause de la fièvre jaune. Le choléra est destructeur à Para.

Trois marins sont morts de la fièvre jaune à bord du Mercury, navire des Etats-Unis, à St. Thomas.

DIVERS.

(Extraits du *Meschacebe*.)

—Grant a adressé à Colfax, le vice-président sortant, une lettre d'adieux et de compliments, qui nuit à son auteur sans servir à son destinataire, qui garde au front le stigmate indélébile du Crédit Mobilier.

—Le Président a renommé en Louisiane tout l'ancien personnel fédéral, Packard, Dillingham et Casey; ce dernier passera, malgré un semblant d'opposition qui se manifeste au Sénat

—Deux choix, qui obtiendront le suffrage de l'opinion publique, sont ceux de MM. Henri Vignaud et Frank Morey, en qualité de commissaires de la Louisiane à l'Exposition de Vienne.

—Le docteur Newman, chapelain du Sénat et pasteur d'un troupeau égaré, va abandonner ses ouailles à leur impénitence pour faire le tour du monde, chargé qu'il est de l'inspection générale des consulats américains.

—Le sénateur West, de la Louisiane, propose de confier au gouvernement général l'entretien des levées du Mississipi, sans doute pour opérer en cette matière suivant le mode fructueux du Crédit Mobilier.

—Le général Howard, ci-devant chef du Bureau des Affranchis, ne peut rendre compte de sa gestion, mais ne trouvera personne, dans une administration vénale, qui ait le droit de lui jeter la première pierre.

—Mr. West, employé au Trésor, vient de mourir à l'âge de 68 ans.

—Le chemin de fer central de Houston et Texas, est achevé jusqu'à Red River City, et s'y embranche avec le chemin de fer de Missouri, Kansas et Texas.

—Une petite émeute, tempête dans un verre d'eau, a eu lieu à Lake City, Floride; les fonctionnaires radicaux ayant usé la patience populaire, ont été expulsés mais il est probable qu'ils sont déjà réintégrés aux postes qu'ils dégradent.

—Un incendie a détruit 25 maisons, le 18, à Macon, Géorgie.

—La Chambre des réprésentants de l'Illinois a flétri, par un vote de 103 contre 4, les membres de l'Etat au Congrès qui se sont cyniquement alloué une augmentation de salaires.

—Le 18, des Irlandais, au sortir des réjouissances et libations de la St. Patrick, ont envahi à Chicago un bal allemand; un Prussien seulement a péri dans la bagarre.

—A Elyra, Ohio, un incendie a causé une perte de $275,000.

—A Lawrenceburg, Kentucky, un incendie a produit une perte de $150,000.

—Les employés et travailleurs du chemin de fer de St. Louis, Kansas City et Nord, se sont mis en grève.

—Carlo Patti, de Lisbonne, frère de Carlotta Patti, est décédé, le 17, à St. Louis.

—A Monterey, Californie, Torpey, meurtrier d'une demoiselle Nicolson, a été enlevé de la prison et pendu par la populace sans autre forme de procès.

—L'Orégon produit des Modocs irréconciliables et des tiges de céleri de plus de deux pieds de longueur.

—Le New Hampshire a élu trois démocrates comme représentants au Congrès, ce qui a causé, à Washington, une surprise des moins agréables.

—Par un de ces revirement dont il est coutumier, Wendells Phillips reproche à la Législature du Massachusetts la censure infligée à Sumner à propos de la question du drapeau où l'illustre sénateur voulait effacer les emblèmes commémoratifs de la guerre civile.

—A Boston, des chevaux se sont emportés à travers la procession de Saints Patrick, et 12 personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

—Mme Reverdy Johnson est décédée le 19, à Baltimore, à l'âge de 79 ans.

—A New York, le gouverneur Dix refuse de pardonner au condamné Foster. Charles Temple Dix, son fils vient de mourir à Paris, où il résidait depuis plusieurs années.

—A New York, le postmaster Jones a donné sa démission et est remplacé par un autre Jones.

—Un conflit est imminent entre les ouvriers irlandais et les immigrants italiens récemment arrivés à New York.

—Dans une note publiée par le *Times*, le général Fremont se plaint d'être injustement traité par la magistrature française pour la part qu'il a prise à l'affaire du chemin de fer d'El Paso.

—Le juge D[illegible] paraît disposé à envoyer George Francis Train dans une maison de fous.

—La bibliothèque d'Astor a été victime de nombreuses mutilations et soustractions.

—Un je[illegible], Phœbé A. Lewrie a obtenu en [illegible] $20 000 de dommages-intérêts [illegible] d. B. Chambers pour violation de [illegible] de mariage.

—Mr. G[illegible] remplace, à la rédaction du [illegible] *du Canada*, Mr. Eugène Re[illegible] qui occupait ce poste depuis dix [illegible].

—Le 11, [illegible] décédé à Québec, à l'âge de 47 [illegible] Laverdière, auteur des "Relations des Jésuites" et de plusieurs ouvr[illegible] de la littérature canad[illegible].

—Le Mexique ne peut vivre en repos. Une insurrection y est imminente dans l'Etat d'Oaxaca, et une profonde agitation règne dans le pays. On annonce un miracle : une pluie de vif argent serait tombée à San Ignacio, Sinaloa.

—Le steamship Eastern Queen a sombré à la barre de Tempico.

—Le président Baez, de St. Domingue, a été décoré par le Pape de l'ordre de St. Grégoire.

—En France, l'Assemblée de Versailles a voté, le 13, le projet constitutionnel des Trente par 411 voix contre 231. C'était sans doute un gage de sécurité nécessaire pour l'important traité d'évacuation des hordes allemandes, lequel a été signé à Paris, le 15, et à Berlin, le 16. Le sol français sera purgé de l'armée d'invasion, Verdun excepté, le 1er Juillet, et, le 5 Septembre, les troupes de l'empereur Guillaume disparaîtront totalement. C'est à tort qu'on a parlé de négociations financières avec les maisons Rotschild et Baring. Le gouvernement français a en caisse la moitié de la somme nécessaire pour parfaire le cinquième milliard, et le reste viendra par surcroît à l'époque fixée.

—La nouvelle de la surprise en Afrique d'un corps de troupes, commandé par le marquis de Galiffet et le duc de Chartres, n'avait aucun fondement.

—Les Carlistes qui entrent en France y sont internés.

—La comtesse de Montijo, belle mère de l'ex-empereur Napoléon, a perdu la vue.

—Un Américain, John G. Warren, a été assassiné, à Bayonne, par un Espagnol.

—Une manifestation irlandaise, pour le Home Rule, a été faite à Londres.

—On parle d'un projet de mariage entre le duc d'Edimbourg et une fille du Czar.

—Pie IX a reçu une députation de cent zouaves canadiens.

—Le général Dumas, ancien familier de la branche d'Orléans est décédé à Passy, à l'âge de 73 ans; et le général, historien et académicien, comte de Ségur, est mort à Paris, à l'âge de 93 ans

—A Vienne, Autriche, on travaille activement à l'établissement des divers corps de bâtiments, destinés à l'Exposition universelle.

JOHN N. GARDNER,

de l'Université de Virginie,

A ouvert une Ecole Préparatoire au coin Nord-Est des rues *St. John* et *Vermillon*, à Vermillonville.

2a—4f

FLORA.

Paquebot entre Brashear-Cyty et Vermillonville.

Le Capitaine JOHN FHARR, correspondant avec le chemin de fer Morgan et Texas, fera des VOYAGES REGULIERS *toutes les semaines*, quittant Brashear-City, CHAQUE LUNDI MATIN, prenant des marchandises et des passagers pour tous les points du bayou Vermillon jusqu'à Trahan Ferry, à six milles de Vermillonville.

26mar—1y

RESIDENCES! RESIDENCES!

Plus d'un million d'acres de bonnes terres dans la région des Attakapas et des Opelousas, récemment forfaites au Gouvernement par le Chemin de fer des Opelousas, s'offrent aux amateurs. Une Carte exacte de ces terres, entre le bayou Têche et la base du méridien, et une liste descriptive de quelques-unes jusqu'au Texas, viennent d'être publiées par H. GASCON, bureau de l'Intendant-Général. Adresse : Lock Box 1084. Prix de la carte $5. Prix de la liste $2 50, qui seront envoyés promptement, aussitôt réception du prix, par un billet sur une Banque ou par un billet à ordre sur la Poste;—ou en s'adressant au Bureau du COTTON-BOLL, dans les mêmes conditions.

12mar—1y-

H. HANSELL,
Fabricant et Importateur
DE SELLERIE,

Rue des Magasins, No. 24, Nlle-Orléans,

A aussi à vendre un fort lot de marchandises provenant des ventes du Gouvernement, telles que Couvertures, Effets d'habillement, etc., etc.

12mar—1y

Le Meilleur **SIROP** contre la **TOUX** dans le monde

Est celui qui comporte l'efficacité, l'agréable et le bon marché.

Le SIROP Pectoral Balsamique de DUCONGE remplit toutes ces conditions; il est si agréable au palais que les enfants le prennent avec plaisir; il est composé de telle sorte qu'il ne fermente jamais et peut être employé jusqu'à la dernière goutte, ce qui est un avantage pour la poche; et, enfin, autre considération, c'est sa supériorité dans les cas de Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Crachements de sang, Maux de gorge et Toux aigues, qui est reconnue par tous ceux qui en ont usé depuis trente ans. — Usez-en et vous en serez convaincu.

F. P. DUCONGE,
Pharmacien et Droguiste en gros,
5m—1y 39, rue de Chartres, Nlle-Orl.

CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises Françaises, Anglaises et Allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "**notions**," dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats et la donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.

26f—1y

E. J. HART & Co.,

Importateurs et Marchands-Commissionnaires pour la vente en gros des articles
GROCERIE ET PHARMACIE,
73, 75, 77 & 79, rue Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orleans, Le.

SUCRE, CAFE, THES.

Epices, Liqueurs, Cigares, Tabac, Provisions, Drogues, Produits Chimiques, Matières pour Teinturiers, Couleurs, Huiles, Vernis, Verres à vitres et MEDECINES PATENTEES,

—Propriétaires des—

Bitters stomachiques de Hart; des Essences de Gingembre de la Jamaique de Hart; Huile de Foie de Morue de Hart; Encre indélébile de Hart,

Et tous les autres articles du commerce de la Pharmacie et de la Grocerie.

19f—1y

DE SOTO HOTEL,
No. 5, rue Bienville, Nouvelle-Orléans.

Madame Veuve GORLEE,
Propriétaire.

Chambres garnies à des prix raisonnables, avec ou sans pension.

12f—1y

LAMBIAS & DOCKTER,
115, *rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.*
COMMISSIONNAIRES-MARCHANDS,

En Porc, Bœuf, Lard, Farine, Graisse, Haricots, Pommes de terre, oignons, Sucre, Café, Wisky, &c.

12f—1y

N. H. LAROSE,

IMPORTATEUR EN GROS
et Marchand de
BOTTES,
SOULIERS,
CHAPEAUX.

No. 44, rue Vieille Levée, Nlle-Orleans,
En face de Bodet & Gueydan.

A. L. MONNOT, de Geanerette, en commandité.

12f—1y

C. N. WELSHANS,

AGENCE D'ASSURANCES,
No. 46, rue du Camp, encoignure Gravier,
Nouvelle-Orléans.

	Capital.
Agence des Underwriters, New York	$ 4,000,000
Georgia Home, Columbus, Ga.	$ 500,000
Queen, Liverpool and London.	$10,000,000
American Central of St. Louis.	$ 1,375,000
Mercantile Mutual (Marine)	$ 1,700,000

Toutes les Pertes sont promptement réglées et payées à la Nouvelle-Orléans.

Les Polices sont faites, dans cette contrée, sur les Fabriques de sucre, les Cotton Gins, les Granges ou Greniers, les Maisons d'habitation et les Magasins de marchandises.

Wm. ROBERTSON, agent de la localité, à la Nouvelle-Ibérie.

O. BARBEE, agent de la localité, à Bâton-Rouge.

Henry MAURRAS, agent-général voyageur pour la Louisiane.

CURE Radicale des Hernies.

Dr. A. FOLLEAU,
(de la Faculté de Médecine de Paris)

Traite spécialement les difformités physiques. Le docteur est l'inventeur du compresseur qu'il emploie dans son traitement pour la Cure Radicale des Hernies.

—66, rue Royale, Nlle-Orléans.—

Gus. Jaquet. M. Escobal.

G. JAQUET & Co.,
FABRIQUE DE TABACS No 1,
1er District, Louisiane.
FABRICANTS
De Tabacs à Fumer, à Chiquer et à Priser
MARCHANDS
De Tabacs à chiquer en plugs et de toutes qualités, eCigares du pays.
IMPORTATEURS
De Cigares et Cigarettes de la Havane, Pipes Merschaum et en racines, et articles pour les Fumeurs.
44..........Rue St. Pierre..........44
Entre les rues Chartres et Royale,
NOUVELLE-ORLEANS.

1j—3m

RESTAURANT COSMOPOLITE.
13 et 15—RUE ROYALE—13 et 15
Entre les rues Canal et Douane, Nlle-Orl.

Louis CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouve toutes les primeurs de la saison, ainsi que des vins de choix et de toutes qualités. Repas de noces exécutés promptement. Cabinets particuliers.

Chambres élégamment meublées. Restaurant ouvert jusqu'à minuit.

1j—1y

AUGUSTE C. MELCHIOR,
Avocat,
Carencro, Paroisse Lafayette,

M. Melchior exercera sa profession dans les paroisses d'Ibérie, Vermillon, St. Martin, St. Landry et Lafayette.

Les Mercredi et Samedi, on le trouvera à son bureau, Office du Collecteur de Taxes, à Vermillonville.

Les autres jours sur l'habitation Rice, au Carencro.

M. Melchior se charge aussi de collections.

1j—1y